

TABLE DES MATIÈRES

LIGUE ROYALE BELGE D'ATHLÉTISME.

Statuts.

1	Art. 1	Dénomination, siège social, objet, durée.
1-2	Art. 2	Membres, admission, démission, engagements.
2	Art. 3	Administration.
3	Art. 4	Assemblée générale.
3-4	Art. 5	Budget, comptes.
4	Art. 6	Règlement d'ordre intérieur.
4	Art. 7	Représentant d'athlète.
4-5	Art. 8	Règles antidopage.
5	Art.9	Litiges.
6	Art.10	Dissolution, liquidation.

LIGUE BELGE FRANCOPHONE D'ATHLÉTISME.

1 Statuts

2	Titre Ier	Dénomination, siège, objet.
2-3	Titre II	Membres.
4	Titre III	Administration, conseil d'administration.
5	Titre IV	Assemblée générale.
6	Titre V	Droits et obligation des cercles et des affiliés.
7	Titre VI	Encadrement.
7	Titre VII	Pénalités et recours.
8	Titre VIII	Dissolution et liquidation.

LEXIQUE

I-1 L.B.F.A. - RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR.

I-1 Chapitre I – GÉNÉRALITÉS

I-1	Art. 1.1	Fondation et dénomination.
I-1	Art. 1.2	Objet et étendue des pouvoirs.
I-1	Art. 1.3	Objet et étendue du bénévolat
I-2	Art. 1.4	Composition de la LBFA Admission, démission ou exclusion des cercles et de leurs membres affiliés.
I-2	Art. 1.5	Cas non prévus.
I-3	Art. 1.6	Recours et arbitrage

II-1 Chapitre II – ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA L.B.F.A.

II-1	Art. 2.1	Les Comités de la LBFA.
II-1	Art. 2.2	Le Comité Directeur.
II-1	2.2.1	Composition.
II-1	2.2.2	Conditions d'éligibilité.
II-2	2.2.3	Durée des mandats – Vacance.
II-2	2.2.4	Représentation de la LBFA à la LRBA.

II-3	2.2.5	Pouvoirs et attributions du Comité Directeur.
II-3	2.2.6	Séances – Quorum – Majorités.
II-4	2.2.7	Siège du Comité Directeur.
II-4	2.2.8	Audiences.
II-4	2.2.9	Répartition des fonctions.
II-4	Art 2.3	Le Bureau du Comité Directeur.
II-4	2.3.1	Composition.
II-4	2.3.2	Compétence – Quorum – Majorité.
II-5	2.3.3	Ratification des décisions du Bureau.
II-5	Art. 2.4	Le Président.
II-5	Art. 2.5	Le Secrétaire Général.
II-5	2.5.2	Attributions.
II-6	Art. 2.6	Le Trésorier Général.
II-6	2.6.2	Attributions.
II-7	Art. 2.7	Les Responsables de départements et le Directeur Technique.
II-7	2.7.1	Les responsables de département.
II-7	2.7.2	Le Directeur Technique.
II-8	Art. 2.8	Les Commissions du Comité Directeur.
II-8	2.8.1	Composition.
II-8	2.8.2	Réunions - Obligations – Rapports.
II-9	2.8.3	Établissement des Commissions.
III-1	Chapitre III – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA L.B.F.A.	
III-1	Art 3.1	Composition.
III-1	3.1.1	Membres.
III-1	3.1.2	Délégués.
III-2	3.1.3	Cercles non-représentés.
III-2	Art. 3.2	Lieu et date des séances – Assemblées extraordinaires.
III-2	Art. 3.3	Convocations – Ordre du jour.
III-3	Art. 3.4	Pouvoirs de l’assemblée générale.
III-3	Art. 3.5	Nombre de délégués par cercle.
III-3	Art. 3.6	Nombre de voix par cercle.
III-4	Art. 3.7	Quorum et votes
III-4	3.7.1	Quorum.
III-4	3.7.2	Votes.
III-5	Art. 3.8	Représentation des Comités et Commissions.
III-5	Art. 3.9	Questions
III-5	Art. 3.10	Modifications aux statuts et au règlement d’ordre intérieur
III-6	Art. 3.11	Élections.
III-7	Art. 3.12	Entrée en vigueur des décisions de l’assemblée générale – Procès-verbal
III-8	Art. 3.13	Rapport des Vérificateurs aux comptes.
IV-1	Chapitre IV – LES COMITÉS PROVINCIAUX	
IV-1	Art. 4.1	Nombre de Provinces.
IV-1	Art. 4.2	Pouvoirs et attributions des Comités Provinciaux
IV-2	Art. 4.3	Composition des Comités Provinciaux – Bureau – Séances – Quorum
IV-3	Art. 4.4	Finances des Comités Provinciaux
IV-3	Art. 4.5	Rôle répressif des Comités Provinciaux.
IV-3	4.5.1	Pouvoirs répressifs des Comités.
IV-4	4.5.2	Observance des règlements.
IV-4	4.5.3	Convocation à comparaître et comparution.

IV-5	4.5.4	Jugement par défaut.
IV-5	4.5.5	Décisions.
IV-5	4.5.6	Police des séances.
IV-5	4.5.7	Paiement des amendes.
IV-6	Art. 4.6	Assemblées Générales.
IV-6	4.6.1	Composition – Date – Lieu.
IV-6	4.6.2	Quorum – Pouvoirs – Candidatures.
IV-6	Art. 4.7	Procès-verbaux.
IV-7	Art. 4.8	Dissolution.
IV-7	Art. 4.9	Circulaires – Insigne – Carte de membre.

V-1 Chapitre V – LES CERCLES DE LA L.B.F.A.

V-1	Art. 5.1	Conditions fondamentales d’association.
V-1	Art. 5.2	Formalités et procédure d’association.
V-1	5.2.1	Demande d’agrément au Comité Directeur.
V-2	5.2.2	Approbation par l’assemblée générale.
V-2	5.2.3	Association définitive.
V-2	Art. 5.3	Obligations ordinaires des cercles.
V-2	5.3.1	Assemblée générale des cercles associés, leur Conseil d’Administration.
V-2	5.3.2	Correspondance officielle.
V-3	5.3.3	Autres obligations.
V-4	Art. 5.4	Cotisation des cercles.
V-4	Art. 5.5	Dénomination et changement de dénomination.
V-4	5.5.1	Dénomination.
V-4	5.5.2	Changement de dénomination.
V-4	Art. 5.6	Fusion de cercles.
V-5	Art. 5.7	Démission de cercle.
V-5	Art. 5.8	Mise en inactivité et suspension.
V-5	5.8.1	Cercles en inactivité.
V-6	5.8.2	Reprise d’activité.
V-6	5.8.3	Suspension.
V-7	Art. 5.9	Cartes de délégués de cercle.
V-7	Art. 5.10	Correspondance avec l’étranger.

VI-1 Chapitre VI – MEMBRES DES CERCLES (affiliés)

VI-1	Art. 6.1	Affiliation.
VI-3	Art. 6.2	Désaffiliation.
VI-3	6.2.1	Généralités.
VI-3	6.2.2	De décision de la L.B.F.A. :
VI-3	6.2.3	D’origine d’un cercle :
VI-4	6.2.4	D’initiative d’un affilié :
VI-5	Art. 6.3	Réaffiliation.
VI-5	Art. 6.4	Racolage.
VI-5	Art. 6.5	Annulation d’affiliation, réaffiliation ou désaffiliation.
VI-5	Art. 6.6	Litige

VII-1 Chapitre VII – ORGANISATIONS FÉDÉRALES

VII-1	Art. 7.1	Délégation d’organisations.
VII-1	Art. 7.2	Conditions et conventions.
VII-1	Art. 7.3	Divers.

VIII-1 Chapitre VIII – CATÉGORIES SPÉCIALES DE MEMBRES

VIII-1 Art. 8.1 Catégories et incompatibilités.
VIII-1 8.1.1 Dénominations.

IX-1 Chapitre IX – GROUPEMENTS ADHÉRENTS

IX-1 Art. 9.1 Conventions.
IX-1 Art. 9.2 Correspondance et obligation.
IX-1 Art. 9.3 Démission – Suspension – Exclusion.

X-1 Chapitre X – MANIFESTATIONS DES CERCLES

X-1 Art. 10.1 Généralités.
X-1 Art. 10.2 Droits d’inscription.
X-2 Art. 10.3 Genre d’organisation.
X-3 Art. 10.4 Règlement des compétitions.
X-3 Art. 10.5 Divers

XI-1 Chapitre XI – TRÉSORERIE

XI-1 Art. 11.1 Extraits de compte
XI-1 Art. 11.2 Tickets d’entrée – Obligations légales.
XI-1 Art. 11.3 Cartes d’accès gratuits de la LBFA.
XI-2 Art. 11.4 Recettes de la LBFA.
XI-2 Art. 11.5 Fonds spéciaux.

XII-1 Chapitre XII – PLAINTES ET DISCIPLINE

XII-1 Section I – Plaintes

XII-1 Art. 12.1 Plaintes ordinaires.
XII-1 Art. 12.2 Plaintes relatives à l’arbitrage.
XII-1 Art. 12.3 Dépôt des plaintes : formalités et délais.

XII-2 Section II - Pénalités

XII-2 Art. 12.4 Genres de pénalités.
XII-3 Art. 12.5 Application des pénalités.
XII-3 Art. 12.6 Sursis à l’exécution des pénalités.
XII-3 Art. 12.7 Pénalités de cercle à membre affilié.

XII-4 Section III - Les comités siégeant en matière répressive

XII-4 Art. 12.8 Généralités.
XII-5 Art. 12.9 Enquêtes et convocations.
XII-5 Art. 12.10 Comparution.
XII-6 Art. 12.11 Jugements.
XII-6 12.11.1 Validité.
XII-6 12.11.2 Défauts et oppositions.
XII-7 12.11.3 Notification des jugements.
XII-7 12.11.4 Effet suspensif de l’opposition.

XII-7 Art. 12.12 Police des séances.

XIII-1 Chapitre XIII – DU COMITÉ D'APPEL ET DE L'APPEL

XIII-1 Art. 13.1 Le Comité d'Appel.
XIII-1 13.1.1 Nombre de membre.
XIII-1 13.1.2 Conditions d'éligibilité.
XIII-2 Art. 13.2 L'appel.
XIII-2 13.2.1 Sanctions frappées d'appel.
XIII-2 13.2.2 Effet suspensif de l'appel.
XIII-2 Art. 13.3 Formalités et délais.
XIII-3 Art. 13.4 Personne qualifiée pour interjeter appel.
XIII-3 Art. 13.5 Appels futiles et vexatoires.
XIII-3 Art. 13.6 Droit d'évocation du Comité Directeur.
XIII-3 Art. 13.7 Plaintes en justice

XIV-1 CHAPITRE XIV – DOPAGE

XIV-1 Art. 14.1 Généralités.
XIV-1 Art. 14.2 Produits et méthodes interdits.
XIV-1 Art. 14.3 Organisation du prélèvement.
XIV-1 Art. 14.4 Commission antidopage.
XIV-2 Art. 14.5 Réglementation concernant le contrôle anti-dopage en général.
XIV-3 Art. 14.6 Procédure de prélèvement d'échantillon à utiliser lors des compétitions.
XIV-4 Art. 14.7 Procédure de prélèvement d'échantillon à utiliser lors de contrôle hors compétition.
XIV-4 Art. 14.8 Examen de l'échantillon prélevé.
XIV-4-5 Art. 14.9 Procédure de communication du résultat de l'examen des échantillons d'urine.
XIV-6 Art. 14.10 Procédure d'évocation et d'appel.
XIV-7 Art. 14.11 Sanctions pour les athlètes.
XIV-7 Art. 14.12 Sanctions pour l'encadrement.
XIV-8 Art. 14.13 Frais.
XIV-8 Art. 14.14 Divers.

XV-1 CHAPITRE XV – GROUPEMENT DES ENTRAÎNEURS FRANCOPHONE D'ATHLÉTISME

XV-1 Art. 15.1 Composition.
XV-1 Art. 15.2 Le comité du G.E.F.A.
XV-1 Art. 15.3 Assemblée générale du G.E.F.A.
XV-2 Art. 15.4 Moyens financiers du G.E.F.A.
XV-3 Art. 15.5 Administration et activités.

XVI-1 CHAPITRE XVI – LES OFFICIELS ET LA COMMISSION FRANCOPHONE DES OFFICIELS

Lexique Chapitre XVI

XVI-1 Art. 16.1 L'officiel
XVI-1 Art. 16.1.1 Définition
XVI-1 Art. 16.1.2 Conditions d'admission au cadre
XVI-1 Art. 16.1.3 Catégories d'officiel de compétition

XVI-1 Art. 16.1.4	Candidature
XVI-1 Art. 16.1.5	Le brevet provincial
XVI-2 Art. 16.1.6	Le brevet national
XVI-2 Art. 16.1.7	Le brevet international
XVI-2 Art. 16.1.8	Le juge de marche
XVI-3 Art. 16.1.9	L'officiel porteur d'une licence d'athlète
XVI-3 Art. 16.1.10	Les obligations de l'officiel
XVI-3 Art. 16.1.11	Les litiges
XVI-3 Art. 16.1.12	Sortie du cadre
XVI-4 Art. 16.1.13	Réintégration dans le cadre
XVI-4 Art. 16.1.14	Carte d'accès
XVI-4 Art. 16.1.15	Les signes distinctifs
XVI-4 Art. 16.1.16	L'officiel honoraire
XVI-5 Art. 16.1.17	Les mesureurs de courses sur route

XVI-5 Art. 16.2 La Commission Francophone des officiels (CFO)

XVI-5 Art. 16.2.1	Composition
XVI-6 Art. 16.2.2	Siège
XVI-6 Art. 16.2.3	Prérogatives et missions
XVI-6 Art. 16.2.4	Séances
XVI-6 Art. 16.2.5	Gestion journalière
XVI-7 Art. 16.2.6	Assemblées générales
XVI-7 Art. 16.2.7	Représentation de la C.F.O. à la C.N.O.
XVI-7 Art. 16.2.8	Désignation des jurys
XVI-8 Art. 16.2.9	Convocation

XVI-8 Art. 16.3 Autres brevets internationaux A.E.A. et / ou I.A.A.F.

XVI-8 Art. 16.3.1	Brevets internationaux
-------------------	------------------------

XVI-8 Art. 16.4 Modifications

XVI-9	Barèmes de remboursement des frais des officiels
-------	--